



COMMISSION NATIONALE DE LA POLITIQUE JEUNESSE APF

2004-2007

SYNTHESE

DES RENCONTRES REGIONALES

Synthèse des comptes rendus des rencontres régionales

Préambule :

Cette synthèse illustre les éléments issus des rencontres entre les membres de la commission nationale et des adhérents invités en région depuis 2004 pour aborder les questions propres aux jeunes en situation de handicap.

Ce fut donc près de 300 personnes qui ont pu s'exprimer et échanger sur leurs attentes, préoccupations et besoins dans dix régions (Nord Pas de Calais, Poitou-Charentes, Ile de France, Pays de Loire, PACA, Languedoc-Roussillon, Normandie, Alsace, Lorraine, Bourgogne)

Le constat

De Paris à Marseille, de Lyon à Poitiers, d'Avignon à Nantes le constat est le même : il y a très peu de jeunes dans les délégations départementales.

Les jeunes que nous avons rencontrés sont pour la plupart âgés de plus de 25 ans majoritairement IMC.

La tranche d'âge allait de 16 jusqu'à 45 ans... Nous avons rencontré très peu de jeunes paraplégiques, tétraplégiques et autres pathologies....

Les jeunes connaissent l'APF par le service social, par leurs parents, par les structures de soins APF, par les ESAT et les EA ou encore par les groupes amitiés créés dans les délégations.

Moins de 5 % d'entre eux ont un niveau d'études supérieur au bac

Les jeunes ont été très honnêtes dans leurs propos, ils reconnaissent pour la plupart avoir une attitude consumériste vis-à-vis de l'association et rejoignent l'association pour bénéficier des loisirs proposés mais également du soutien des services sociaux.

Certains d'entre eux sont pleinement ancrés dans le mouvement associatif, pour les autres l'objectif est de devenir des acteurs au sein de l'association mais également dans la vie de la cité.

Ils sont conscients de leur manque d'expérience, de leurs limites mais souhaitent progresser et devenir pleinement citoyen.

Ils précisent qu'il leur est difficile de passer de l'intention à la réalisation peut-être parce qu'ils ne se donnent pas ce fameux « droit à l'échec ». Ils ont cette pression où ils se sentent obligés de réussir.

Ils attendent énormément de l'APF, ils souhaitent être soutenus par leur délégation et/ou les autres structures de l'association.

Ils aimeraient que le dialogue, le lien se fasse ou se resserre entre l'association et eux, qu'un des discours approprié leur soit destiné, qu'on tienne compte de leur spécificité.

Cet objectif ne sera atteint que si la communication est améliorée et que l'APF se rapproche de ces jeunes et prenne conscience de leur force vive et de leurs atouts dans le milieu associatif.

Deux grands points sont souvent remontés au cours de nos rencontres :

I. L'accueil ou comment dynamiser et valoriser nos jeunes au sein du tissu associatif ?

II. Les jeunes et leurs revendications

I. L'accueil ou comment dynamiser et valoriser nos jeunes au sein du tissu associatif ?

Il y a un réel problème d'articulation entre les établissements, les services et les délégations. Les informations circulent très mal, ce qui entraîne une difficulté dans la sensibilisation des jeunes et un sentiment de non appartenance au mouvement associatif pour les jeunes usagers de l'association notamment.

L'association gère un grand nombre de service pour enfant, la question s'est posée de savoir où vont ces jeunes après avoir passé pour certains des années au sein d'une structure APF, pourquoi si peu d'entre eux rejoignent le mouvement associatif APF ?

La réponse a été claire : « nous ne connaissons pas ou très peu les délégations ».

3 enjeux majeurs se présentent à nos yeux pour l'association.

- Accueillir
- Valoriser
- Responsabiliser les jeunes

A - Accueillir

Nous constatons qu'il y a très peu de jeunes dans les délégations. C'est une réelle urgence que d'organiser l'accueil des jeunes en délégation.

Certains jeunes nous ont expliqué qu'ils se sentaient trop confinés entre jeunes en situation de handicap au sein des délégations notamment ; ce qu'ils souhaitent pour la plupart c'est de rencontrer des jeunes de tous horizons et pas forcément handicapés, ils sont à la recherche d'une mixité sociale.

Pour d'autres, les horaires des délégations ne sont pas toujours adaptés, c'est le cas notamment pour les jeunes qui travaillent.

➤ Propositions

- Ouvrir les critères d'âge jusqu'à 30 ans.
- Mettre en place un pôle d'information auprès des directeurs de délégation.
- Créer un moment d'échange réel avec les membres de la CNJ et les jeunes dans les établissements.
- Prévoir une rencontre annuelle dans les structures en présence du représentant régional jeune ou d'un membre de la CNJ et d'un administrateur.
- Adapter les horaires d'ouverture des délégations.
- Ouvrir la délégation à tous les jeunes qu'ils soient valides ou handicapés en créant des lieux d'échange type bar associatif, afin de générer une certaine mixité et d'éviter ainsi la « ghettoïsation ».

B - Valoriser et responsabiliser les jeunes

Nous avons rencontré des groupes porteurs de projets qui se mettent en place, dans plusieurs délégations. On se rend bien compte que les jeunes, une fois qu'ils sont bien accueillis et qu'ils trouvent leur place au sein d'une structure, s'investissent pleinement. Ils innovent, ils créent et surtout ils s'impliquent de toutes leurs forces.

(Par exemple : les soliday's, évènement pour lequel un stand APF fut tenu)

Nous devons tous travailler pour donner les moyens aux structures pour accompagner les jeunes dans leur projet.

Les jeunes souhaitent bénéficier d'une plus grande confiance de la part de l'équipe salariée, et qu'on leur laisse également la possibilité comme tout un chacun de se « planter ». Pour ceux qui souhaitent s'investir, l'âge ne doit pas être un frein et l'handicap non plus.

L'APF gère à la fois des services d'auxiliaires de vie, des services d'accompagnement à la vie sociale, les établissements... Une jonction doit se faire entre ces structures et les délégations afin de permettre aux jeunes qui le désirent d'agir et de mener des projets.

Même si le manque d'expérience et l'aspect matériel peuvent en freiner plus d'un, le soutien et la confiance des élus, salariés, bénévoles et autres acteurs de l'association doivent palier à ce manque.

Le rôle de tous ces acteurs est de montrer aux jeunes qu'ils sont capables et qu'ils peuvent y arriver.

➤ **Nos propositions**

- Créer une jonction entre les structures et les délégations.
- Faire comprendre aux jeunes qu'il ne faut pas tout attendre de leur délégation :
Acteur et citoyen !
- Proposer un projet aux jeunes de l'APF qui sera récompensé lors d'une cérémonie par le président de l'association.
- Demander aux élus de s'investir et de s'engager sur les projets.
- Aider les jeunes à porter leurs voix dans des instances externes à l'association, ex. conseil national des jeunes, conseil D.J., commissions...
- Travailler en réseau avec des partenaires comme la prévention routière, handisport.

II Les jeunes et leurs revendications

Les jeunes souhaitent vivre comme des adolescents et/ou des jeunes adultes avec les mêmes opportunités et les mêmes moyens que les jeunes valides.

Ils expliquent leur difficulté à se construire dans une société où on ne leur laisse pas assez de place. Mais ils refusent de rester inactifs voire défaitistes.

En règle générale, ils sont en accord avec tous les combats de l'association. Mais l'accent a été mis sur l'emploi, l'acquisition de l'autonomie.

Un sujet les a particulièrement intéressé : l'intimité et la sexualité.

A. L'emploi et l'acquisition de l'autonomie

□ L'emploi

Pour la plupart des jeunes, le travail est un fort vecteur de socialisation pour ceux qui sont en capacité de travailler, car ils veulent participer économiquement au développement de leur pays. C'est une démarche citoyenne. Les jeunes sont conscients de leur fragilité physique mais ils souhaitent aller jusqu'au bout de leurs envies et possibilités.

Mais hélas, obtenir un travail, une formation est un réel parcours du combattant semé d'embûches.

□ L'acquisition de l'autonomie

Outre les difficultés liées à la situation de handicap, certains jeunes nous disent être freinés également la présence accrue des parents et d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis de ces derniers (suivre le désir des parents, de la famille pour ne pas blesser).

Ils ont également peur de l'échec et portent un intérêt certain l'analyse que l'entourage peut faire de cet échec. (« Tu vois, on te l'avait dit, tu ne nous as pas écouté »).

➤ **Nos propositions**

- Mener une réflexion pour améliorer la formation des jeunes en situation de handicap.
- Laisser aux jeunes la possibilité de choisir son métier et sa formation dans la mesure de ses moyens.
- Sensibiliser les parents et les professeurs afin qu'ils ne décident pas à la place du jeune.
- Ecouter la parole et respecter les envies des jeunes.

- Informer et orienter les jeunes vers les MDPH pour faciliter le droit à leur autonomie par le travail.
- Développer la création d'appartement tremplin dans les projets de l'association et informer les jeunes de l'existence de ces appartements.
- Prendre en compte l'expression de la personne handicapée lorsque celle-ci a une difficulté d'élocution, bien sensibiliser les salariés de l'association à ce problème.
- Créer des temps de rencontres avec le groupe parent pour travailler sur la relation parent/ enfant

B. L'intimité et la sexualité chez les jeunes :

Comme pour tout les jeunes le sexe éveille autant de curiosité que de gênes ; pour le jeune en situation de handicap les choses peuvent encore être plus compliqués tant la société ne le voit pas comme pouvant avoir une sexualité normale et épanouie.

Pour 87% des Français, les gens pensent que vivre en couple avec une personne en situation de handicap nécessite du courage. Pour 61%, les gens pensent que les personnes en situation de handicap n'ont pas de vie sexuelle.

Nous avons constaté que même au sein de notre association, avoir une vie amoureuse peu être très difficile voir tabou notamment au sein de certains établissements APF.

Les jeunes se posent beaucoup de question sur la sexualité, mais contrairement aux autres jeunes de leur âge, ils accèdent plus difficilement à l'information et se retrouvent souvent seuls face à leurs interrogations.

En foyer, peu d'information est faite autour de la sexualité. L'association a un devoir d'information et de prévention envers les jeunes qu'elle accueille.

La question de l'intimité a aussi été abordée. Des gestes du quotidien qui nous paraissent anodins mais si importants au regard des jeunes que nous avons rencontrés : frapper avant d'entrer dans une pièce, respecter l'intimité de 2 personnes qui souhaitent rester seules.

La question des aidants sexuels a été évoquée également : jusqu'où peut aller un salarié dans l'accompagnement de la personne handicapée ? Comment gérer certaines demandes ? Les questions sont nombreuses et les réponses rares.

Pour certains jeunes c'est une réelle frustration que de ne pouvoir vivre sa sexualité parce que leur handicap les prive de leur mobilité, pour eux l'aidant sexuel serait une aide précieuse.

Informé ne veut pas dire inciter, mais comme tout un chacun la personne handicapée a besoin d'une éducation sexuelle afin de mener au mieux sa vie affective.

La personne handicapée, peu importe son âge, doit être respectée dans son intimité et son intégrité et doit disposer de lieux et d'occasions d'intimité.

➤ **Nos propositions.**

- Prévoir des chambres pour couples dans les foyers de vie systématiquement.
- Faire intervenir un conseiller extérieur (planning familial) pour informer les jeunes sur la sexualité et ses risques (MST, grossesse non désirée...).
- Proposer des distributeurs de préservatifs dans les structures adultes (dans les lycées, facultés et autres lieux dédiés aux jeunes on trouve des distributeurs alors pourquoi pas à l'APF ?
- Mettre en place un groupe de travail qui aura pour mission de préparer un document sur la sexualité et l'intimité, document qui sera diffusé dans le réseau.
- Se poser la question de l'aidant sexuel formé qui ne sera pas l'auxiliaire de vie, la personne ne souhaite pas forcément impliquer son AV dans sa vie intime. L'APF a toujours été un précurseur pourquoi pas dans ce domaine ?
- Proposer des rencontres avec un sexologue au cas par cas.

Conclusion

Nous avons essayé de vous relater la parole des jeunes que nous avons rencontré au cours de notre mandat.

Ce travail nous l'espérons pourra participer à mieux comprendre ce que les jeunes attendent de l'APF mais également ce que cette dernière pourra faire avec ces jeunes.

Les jeunes de l'APF ont des projets et rêvent d'un futur meilleur, d'un monde où leur différence ne sera qu'une spécificité et rien de plus.

Ils rêvent d'un monde où ils seront des **citoyens** à part entière avec des droits et des obligations. Nous avons rencontré tout au long de cette année des jeunes dynamiques et déterminés qui en veulent et qui souhaitent surtout faire bouger et changer des choses.

Aujourd'hui ils attendent que l'Association des Paralysés de France les soutiennent et les aident à porter leurs projets et les guident dans leur apprentissage du militantisme associatif.

Pour cela l'association devra trouver le discours et le langage adéquats pour communiquer avec ces jeunes et créer une réelle proximité eux.

Ils sont prêts à s'investir dans la vie associative mais ils demandent à l'association de s'adapter à eux également (difficulté pour accéder au transport, ressources insuffisantes, fonctionnement des délégations qui ne correspond pas aux jeunes actifs.....).

Les jeunes souhaitent également que le militantisme prenne une plus grande place au sein des établissements de l'association et pour y arriver il faudra plus de contact entre les délégations et les établissements, il faut réussir à accentuer le lien.

Beaucoup de jeunes ne sont pas conscients de l'outil que peut être la délégation départementale parce qu'ils ne connaissent pas ou ne sont pas suffisamment informés.

Il est urgent et plus que nécessaire aujourd'hui de communiquer, de faire passer les informations d'une structure à une autre afin que l'ensemble des adhérents et usagers de l'association puissent se sentir impliqués et concernés par le vaste chantier de l'APF.